L'IMPARTIAL

FONDE EN 1893
Le seul Journal français de l'Ile du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.

ABONNEMENT :

Un an.....$1 00
Six mois.....50
Trois mois.....30

Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces 10 cents la ligne, 1ère insertion, 2 cents la ligne les insertions subséquentes.

Toutes communications doivent être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH. I. P. E

L'IMPARTIAL

TIGNISH 27 JUILLET 1899.

LES TROQUEURS DE VOTES

Voltaire disait : Mentons, mentons ; il en restera toujours quelque chose.

Les hableurs politiques disent : corrompons, corrompons ; nous y gagnerons toujours quelque chose.

A force de patauger dans la fange, il parait que l'on ne peut plus s'empêcher de patauger dans la fange. Nous en avons eu un exemple à l'élection de mardi. Les cabaleurs, malgré la rude leçon qui leur a été enseignée par le procès Meddée Gallant ont été incapables de se tenir dans les limites dictées par la loi électorale. A la veille même de l'élection du 25, on a encore été obsédé par des partisans de bas étage, qui n'ont pas eu honte de hisser le drapeau de la corrnption pour engager les honnêtes électeurs à vendre leurs principes. Un gros bonnet faisant partie de l'équipage qui monte la galère du gouvernement a colporté son illustre individualité dans tous les recoins de la paroisse et a été jusqu'à offrir de défrayer les dépenses encourues à l'hôpital pour une femme qui y est malade à présent si son mari voulait supporter le candidat de son choix. Il a promis de faire renvoyer certaines personnes qui sont employées sur la ligne du chemin de fer et y faire mettre ce même mari. Mais, disons-le, à l'honneur de ce brave électeur, il a mis le tenteur à la porte. Si cet homme courageux a eu le coeur de respecter ainsi son honneur, il s'en est trouvé d'autres, malheureusement, aux idées faibles, des hommes sans coeur qui devraient être privés du droit de vote, qui ont mordu à l'hameçon qui portait l'appat corrupteur, et on assure que parmi ces gens demoralisés. il s'en est trouvé un dans notre village qui le matin de l'élection, a vendu son vote à un officier du gouvernement fédéral qui lui à fait des promesses qu'il est incapable de remplir.

L'IMPARTIAL ILLUSTRE

Numéro publié à l'occasion de la célébration du Centenaire de Tignish. Prix, 50 cents. Par la malle, 52 cents.

Les personnes qui ont payé leur abonnement avant le Ier juillet ont droit à un Numéro Illustré.

N.B.——Comme il ne nous en reste qu'une petite quantité en main, ceux qui désirent se procurer un Numéro Illustré ne doivent pas retarder.

Faisant allusion a l'association des instituteurs français de l'Ile du Prince Edonard, l'Evangéline dit : " Les braves Acadiens de l'Ile nous montrent ce que peuvent l'énergie et la bonne entente. Quand pourrons-nous nous organiser de la sorte, a la Nouvelle Ecosse, avec tous nos députés, nos collèges, etc. ? En attendant, nous n'avons pas même dans nos écoles un livre français décent pour apprendre notre langue maternelle.

Si l'on considérait l'avantage et les besoins des Acadiens, au lieu de s'arrêter a de misérables considérations de politique, il y a longtemps qu'on aurait fait quelques démarches en leur faveur ! "

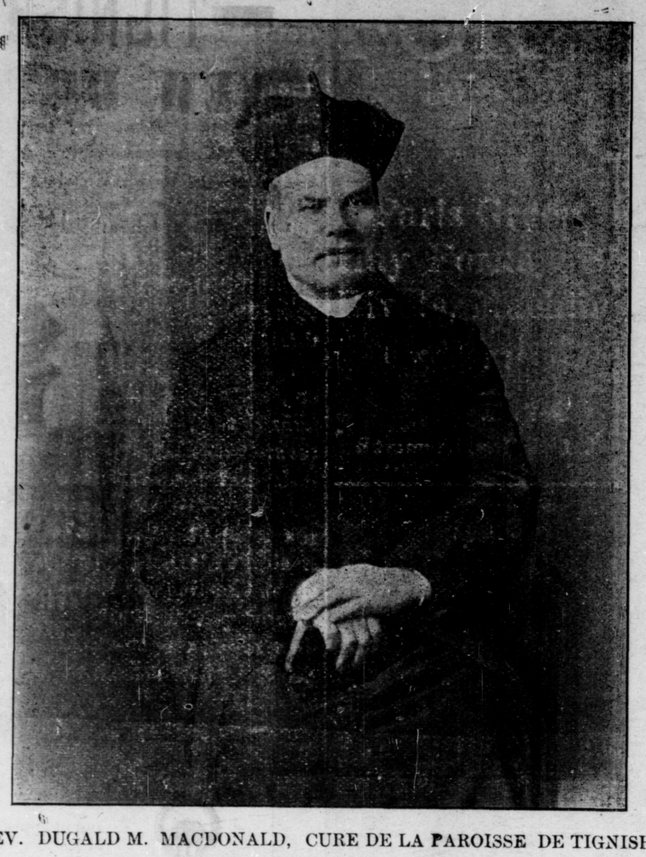

REV. DUGALD M. MACDONALD, CURE DE LA PAROISSE DE TIGNISH.

Le Dix-Neuf Juillet 1899.

——oooooo——

CENTENAIRE DE LA FONDATION DE TIGNISH.

——oooooo——

IMPOSANTES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES

——oooooo——

Pres de 7,000 Personnes Presentes

——oooooo——

Compte rendu de la Celebration.

——oooaoo——

La grande fête du 100me anniversaire de la fondation de la paroisse de Tignish a eu lieu, tel qu'annoncé, le 19 juillet 1899 et a été chômée avec une magnificence telle qu'on en n'a jamais vu dans la province. Jamais le soleil ne parut avec plus de splendeur aux portes de l'Orient qu'au matin de ce grand jour qui restera ineffaçable dans la mémoire de ceux qui ont été témoins de ce remarquable événement qui fera époque dans les annales de l'histoire du peuple acadien de l'Ile du Prince Edouard. La nature entière semblait se concerter pour faire de ce grand jour un jour de prière, un jour de réjouissance, un jour de reconnaissance. Le ciel était pur et serein ; une brise douce et légère faisait balancer gracieusement un nombre infini de drapeaux qu'on voyait de tous côtés, aussi loin que la vue pouvait s'étendre ; les oiseaux gazouillaient gaîment leurs mille chants divers dans les bocages ; enfin tout concourait à persuader que jamais on n'avait eu la promesse d'un si beau jour. La cour de l'église avait été entourée d'arbres pour l'occasion et présentait, du dehors, toutes les apparences d'une solide forêt, tandis qu'elle offrait l'aspect d'un joli bocage à l'intérieur. Une vive fusillade annonça l'ouverture de la fête, suivie des cloches de l'église qui sonnaient à toute volée et d'un des plus beaux morceaux du répertoire de la fanfare sous la direction du Professeur Florence Pitre. Longtemps avant l'heure fixée pour la messe, des milliers de personnes occupaient le terrain de l'église et se donnaient de tout cœur aux divers amusements.

A huit heures et demie les cloches carillonnant de nouveau, annonçaient que la messe allait commencer. Toutes les portes s'ouvrirent et bientôt une foule compacte remplit la grande et spacieuse église—un grand nombre de personnes étant obligé de rester dehors faute d'espace. Au dessus de l'arche élevée à la grande porte, à l'entrée de l'église on lisait : DOMINE, DILEXI DECOREM DOMUS TUAE. L'intérieur de l'église décoré par le Revd. J. S. Turbide, présentait un spectade ravissant. L'autel était revêtu de ses plus riches parures, et était illuminé à profusion. Au dessus au lisait en lettres enluminées l'inscription : "Quid retribuam Domino". Au dessous de cette inscription étaient déployées, du côté de l'Evangile la bannière de la société des Enfants de Marie et celle de la société des Dames de la Ste. Famille du côté de l'Epitre. Du côté de l'Evangile, était élevé avec tous les goûts de l'art le trône que devait occuper l'évêque. Suspendues à chaque colonnes flottaient des oriflammes aux couleurs variées—celles du côté de l'Evangile portant les inscriptions : "Immola Deo sacrificium laudis" ; "Cum semine eorum permanent bona" ; "Non fecit taliter omni nationi" ; "Beati qui habitant in domo tuâ Domine" ; "Dies pleni invenientur in eis" ; "Electi mei non laborabunt frustra". Sur celles suspendues du côté de l'Epitre on lisait : "Quam dilecta tabernacula tua Domine virtutum" ; "Gaudete in Domino semper iterum dico gaudete" ; "Coróna senum filii filiorum" ; "Gratias Deo super inenarrabili dono ejus" ; "Ego autem in Domino gaudebo" ; "Gloria filiorum patres eorum". Au dessous des fenêtres de chaque côté de l'église on lisait en lettres dorées : "Ave Maria gratia plena", du côté de l'Epître et "Ecce Ancilla Domini" du côté de l'Evangile. Chaque oriflamme portait en tête la lettre "M". Vers le milieu de l'église était déployée la bannière de la société de l'Assomption de Tignish. D'innombrables banderoles de couleurs variées s'étendaient d'une colonne à l'autre, auxquelles étaient suspendues des couronnes dressées avec tous les goûts de l'art. Au milieu de la voute était suspendu un magnifique globe surmonté d'une croix et au dessous duquel était attachée une ancre. Le long de la galerie on lisait en grande lettres l'inscription :

"1799 CENTENAIRE 1899,

au dessus de laquelle était l'inscription : "Magnificat anima mea Dominum" et "In te Domine speravi" au dessous. On lisait à la gauche : "Ave Maris Stella" et "God, Faith and Country" à la droite. Ces décorations ont fait l'admiration de tous ceux qui les ont vues, et nous avons entendu plusieurs personnes avouer qu'elles n'avaient jamais rien vu de comparable dans les plus grandes villes du Canada.

A neuf heures précises, le clergé fit son entrée au chœur et la messe commença. Sa Grandeur Mgr. McDonald officia assisté du Revd. Père Boudrault comme archiprêtre ; le Revd. Père Gallant comme diacre d'Honneur ; le Revd. Père Arsenault comme sous-diacre d'Honneur ; le Revd. Père Chaisson comme diacre d'Office ; le Revd. Père McGrath comme sous-diacre d'Office ; le Revd Père Ig. McDonald, 1er maître de cérémonies ; le Revd. Père Monaghan, 2me maître de cérémonies. On remarquait dans le sanctuaire, les Revds D. M. Macdonald, J. S. Turbide ; Primeau de Boucherville, P. Q. ; Lelandais, directeur du collége des Sulpiciens, Montréal ; M. Richard, Rogersville, N. B. ; LeBlanc, Cap Pelé, N. B. ; Belliveau, Grande Digne, N. B. ; R. B. McDonald, Rustico ; Dr. Doyle, Vernon River ; J. Æ. McDonald, Hope River ; D. J. G. Macdonald, Summerside ; J. J. McDonald, Kinkora ; S. T. Phelan, Georgetown ; J. C. Maclean, St. George ; P. C. Gauthier, collège St. Dunstan ; A. E. Burke, Alberton ; Dr. Morrison, Charlottetown; Dr. Macmillan, Cardigan ; Dr. Curran, Collège St. Dunstan. Dans la nef un bon nombre de Religieuses de la congrégation N. D. occupaient des sièges d'honneur. Le Revd J. A. McDonald, de Miscouche arriva trop tard pour la messe. Le Revd. Père McDougald, de Coleman assistait le chœur à l'orgue. MM. Onésime Chaisson, maître chantre de la paroisse et François Buote dirigeaient le chœur qui exécuta la messe royale avec une précision admirable, MM. Joseph J. Gaudet, autrefois chantre à l'église de Tignish mais actuellement à Palmer Road et le professeur Pitre étaient au chœur. Mlle M. Richard tenait l'orgue au Kyrie, Gloria, Credo etc. M. Théodore Gallant eccl. joua à l'offertoire.

Après l'évangile le Revd. Père Richard de Rogersville, N. B., prononça le sermon de circonstance en français, et à la fin de la messe, le Revd Dr. Doyle de Vernon River fit le sermon en anglais. Nos lecteurs trouveront ces deux touchantes allocutions dans nos colonnes aujourd'hui. Après la messe on chanta le Te Deum après quoi fut chanté très solennellement le cantique "Nous vous invoquons tous" qui termina la partie religieuse de la fête.

Après l'arrivée du train spécial de Charlottetown, sur lequel était Son Honneur le lieutenant-gouverneur McIntyre une soixantaine de personnes se rendirent au couvent pour participer au banquet préparé sous la direction des Dames du couvent et Mlle Lamb. Le menu suivant fut servi :

SOUPS.

Vermicelli, Consomme aux Croutons. Soles a la Creme.

MEATS.

Sirloin of Beef a la jardiniere and Dish Gravy. Chicken and Currant Jelly.

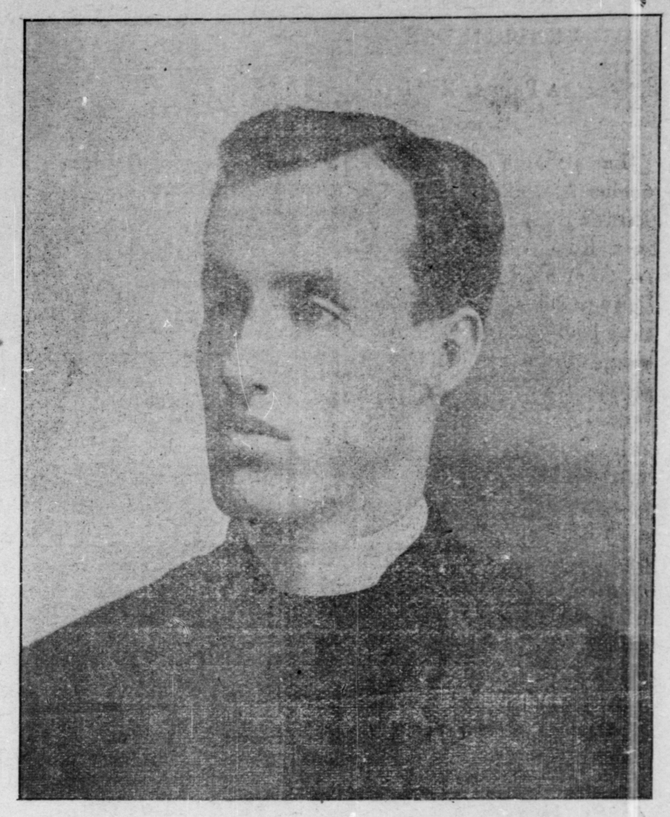

REVD. J. P. McGRATH, SOUS-DIACRE D'OFFICE, A LA MESSE, LE JOUR DU CENTENAIRE.

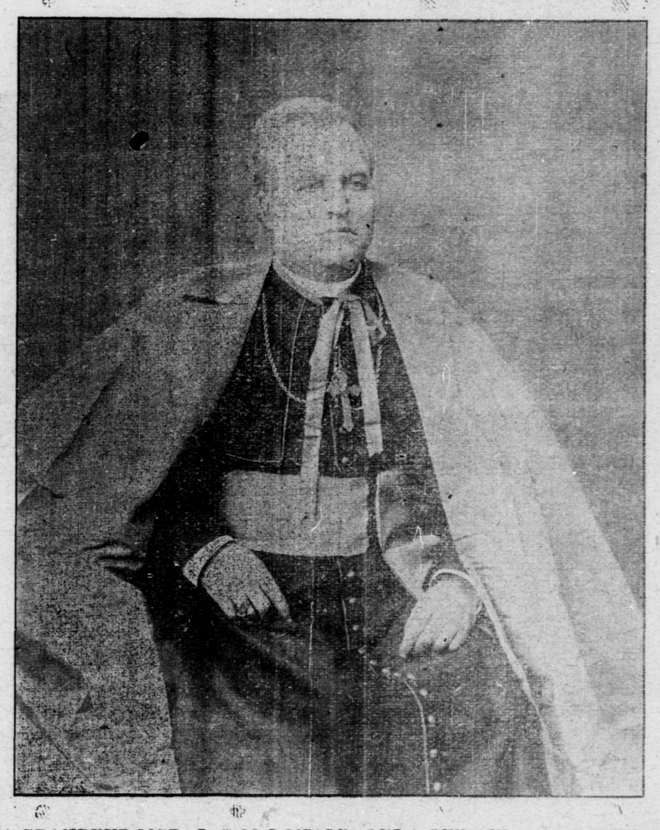

S. G. MGR. J. C. McDONALD QUI A OFFICIE A LA MESSE LE JOUR DU CENTENAIRE.

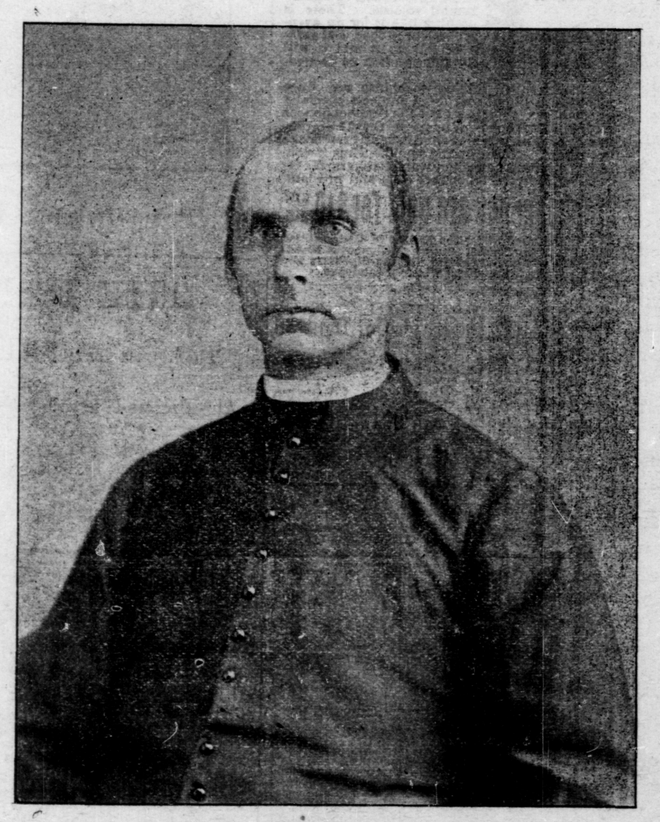

REVD. S. BOUDRAULT, ARCHIPRETRE, A LA MESSSE, LE JOUR DU CENTENAIRE.

REVD. J. C. CHAISSON, D. D. DIACRE D'OFFICE, A LA MESSE, LE JOUR DU CENTENAIRE.